



Trans Europe Infos N°48

Novembre 2025

JEAN CASTEX NOMMÉ PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE SNCF

Service photographique de Matignon



À l'issue de la procédure prévue par l'article 13 de la Constitution, Jean Castex a été nommé le 29 octobre en Conseil des ministres comme Président Directeur Général du groupe SNCF pour un mandat de quatre ans. Jean Castex a commencé sa carrière à la Cour des comptes après sa sortie de l'ENA en 1991. De 2011 à 2012, il a occupé la fonction de secrétaire général adjoint de la présidence de la République. Il était maire de Prades de 2008 à 2020, conseiller régional du Languedoc-Roussillon de 2010 à 2015 et conseiller départemental des Pyrénées Orientales de 2015 à 2020. Il a été nommé Premier ministre par Emmanuel Macron en 2020, un poste qu'il occupe jusqu'en 2022. Depuis 2022 il est Président-directeur général de la RATP : https://www.groupe-sncf.com/medias-publics/2025-10/nomination_jean_castex.pdf?VersionId=lldK9DxihALgT4oUayRYsprA9Enfg57.

UNE ÉTAPE FRANCHIE POUR L'ARRIVÉE DE LA CONCURRENCE TRANSMANCHE

L'arrivée de la concurrence sur la liaison ferroviaire transmanche a franchi une étape importante le 30 octobre avec la décision de l'ORR (Office of Rail and Road), le régulateur du système ferroviaire britannique, d'accorder à Virgin Trains l'accès au centre de maintenance international de Temple Mills. Cette installation dispose d'une capacité limitée pour accueillir d'autres opérateurs qu'Eurostar, son gestionnaire actuel, ce qui a nécessité la mise en concurrence de l'accès au centre pour les opérateurs souhaitant développer une offre internationale transmanche. Le régulateur a refusé les demandes d'accès à Temple Mills soumises par trois autres opérateurs ferroviaires – Evolyn, Gemini et Trenitalia – dans une lettre explicative publiée le même jour. Avant de lancer des services internationaux en concurrence avec Eurostar, prévus à l'horizon 2030, Virgin Trains devra négocier un accord commercial avec l'opérateur historique pour les prestations de maintenance, et obtenir les financements, les droits d'accès au réseau et les autorisations de sécurité nécessaires : <https://www.orr.gov.uk/search-news/rail-regulator-opens-door-future-international-train-services-temple-mills-access>.



EUROSTAR COMMANDE 50 NOUVEAUX TRAINS À DEUX NIVEAUX

Eurostar a annoncé le 22 octobre une expansion majeure de sa flotte avec l'ajout de 50 nouveaux trains construits par le groupe Alstom, pour un investissement de 2 milliards d'euros. La nouvelle flotte, baptisée Eurostar Celestia, sera conçue sur mesure à partir de la plateforme Avelia Horizon d'Alstom. Elle sera interopérable dans les cinq pays desservis par Eurostar aujourd'hui, ainsi que dans les nouvelles destinations que sont Genève et Francfort. La capacité en sièges augmentera de 20%, à 540 sièges sur chaque nouvelle rame d'une longueur de 200 mètres, sous réserve des spécifications techniques définitives. Les premiers trains devraient rejoindre la flotte en janvier 2031, pour un lancement commercial en mai 2031 : https://mediacentre.eurostar.com/mc_view?language=fr-fr&article_id=ka4WS0000000YCzYAM.

ACTUALITÉS DES PROJETS DE LIGNES NOUVELLES EN FRANCE

Le 25 septembre l'Etat et SNCF Réseau ont annoncé la mise en place de quatre Commissions Territoriales de Concertation (CTC) pour le projet de la **section française du Lyon-Turin**. Présidées respectivement par les préfètes de la Savoie et de l'Isère, ces instances réuniront - deux fois par an - élus, acteurs socio-économiques et associations. Elles auront vocation à éclairer, partager et enrichir le projet, en assurant une écoute continue des attentes du territoire. Les quatre CTC créées couvriront différents secteurs traversés ou concernés par le projet de section française du Lyon-Turin : Plaines de l'Est Lyonnais, Collines du Bas Dauphiné, Avant-Pays savoyard et Chartreuse, et Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne : <https://www.sncf-reseau.com/fr/cp/auvergne-rhone-alpes/nouvelle-etape-pour-section-francaise-lyon-turin>.

Une participation du public par voie électronique (PPVE) relative à la première demande d'autorisation environnementale pour la future **LGV Bordeaux-Toulouse** se tiendra du 27 octobre au 26 novembre inclus. Cette première demande porte sur les investigations préalables à réaliser sur des secteurs sensibles situés dans les 4 départements traversés par la future ligne Bordeaux-Toulouse (Gironde, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne) - des opérations de libération d'emprises, des diagnostics archéologiques et des sondages géotechniques : <https://www.sncf-reseau.com/fr/cp/occitanie/lancement-consultation-publique-sur-premiere-demande-dautorisation-environnementale-sur-ligne-nouvelle-bordeaux-toulouse>.

Le conseil d'administration de la Société de la **Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan** s'est réuni le 23 octobre afin de déterminer les orientations budgétaires pour l'année à venir. Lors de ce conseil, les partenaires ont annoncé la passation en 2026 d'une nouvelle convention de financement de 68,6 M€ entre SNCF Réseau et l'Etat pour le lancement dès septembre prochain de l'appel d'offres du futur marché de travaux en conception-réalisation de la phase 1 entre Montpellier et Béziers. Le démarrage des travaux de la phase 1 est prévu en 2029 pour une mise en service en 2034 : <https://www.ligne-montpellier-perpignan.com/le-projet-de-ligne-nouvelle-montpellier-perpignan-poursuit-son-avancement>.

EVENEMENTS

4-6 novembre **Rencontres nationales du transport public**
Parc des expositions CO'Met, ORLÉANS
<https://www.rencontres-transport-public.fr/>

Organisé par le Groupement des autorités responsables des transports (GART) et l'Union des transports publics et ferroviaires (UTPF), cet évènement rassemblera 8 000 acteurs du transport public et de la mobilité durable autour d'un congrès, des visites techniques et d'un salon professionnel.

